

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT (directeur d'hôpital)

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'hôpital
A remplir par le chef d'établissement

Fonctions

Directeur-adjoint des relations humaines au sein de la Direction des Relations Humaines de la Direction Commune CHU de Limoges – CH de Saint-Junien

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Classe normale ou hors classe)

Classe normale : 2,6

Hors classe : 2,7

Centre hospitalier (ou direction commune) :

Dans le cadre d'une direction commune : Centre Hospitalier Universitaire de Limoges, Centre Hospitalier de Saint-Junien, Centre Hospitalier de Saint-Yrieix et EHPAD de Rochechouart

Adresse : CHU de Limoges 2, avenue Martin Luther King – 87042 LIMOGES Cedex

Personne à contacter : M. Jean-François LEFEBVRE, Directeur Général
(Tél. 05.55.05.61.13)

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale du C.H.U de Limoges

Le CHU de Limoges a été créé en 1974 et a trois missions : les soins, l'enseignement, la recherche et l'innovation. Il comprend 4 hôpitaux, d'un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et d'un Centre de Recherche et de Biologie en santé.

Le CHU de Limoges est l'établissement support d'un Groupement Hospitalier de Territoire de 18 établissements publics de santé qui s'étend sur l'ensemble du territoire de l'ex-région du Limousin.

L'ensemble des équipes médicales et soignantes du CHU de Limoges est organisé au sein de 8 pôles hospitalo-universitaires accompagnés par 3 pôles médico-administratifs.

Le CHU de Limoges présente près de 2000 lits et places.

En 2019, 5800 professionnels (hors internes) exercent au CHU de Limoges dont un peu plus de 5300 professionnels non médicaux gérés par la Direction Des Relations Humaines.

Le budget d'exploitation s'élève à 542 millions d'euros en 2019 tous budgets confondus.

Présentation générale du C.H. de Saint-Junien

Le Centre Hospitalier de Saint-Junien, 2ème établissement public de santé de la Haute-Vienne, est une structure de 393 lits et places (795 personnels). Il constitue un établissement de proximité, bénéficiant d'une attractivité hors Limousin. Son activité se développe en étroite coordination avec le CHU.

Il est organisé en 5 pôles dont 4 dédiés aux activités de soins et médico techniques. Il est en direction commune avec l'EHPAD de Rochechouart (85 lits) depuis juin 1999, et avec le CHU de Limoges et le Centre hospitalier de Saint-Yrieix La Perche depuis septembre 2012.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction

☞ Liaisons hiérarchiques :

- Autorité hiérarchique : Directeur Général, Directeur général adjoint
- Autorité fonctionnelle : Directeur des relations humaines

☞ Liaisons fonctionnelles :

Equipe de direction du CHU, responsables des pôles HU, chefs de service / d'unité fonctionnelle, organisations syndicales, partenaires de territoire et ARS.

La Direction des relations humaines s'articule autour de trois postes de direction : un directeur et deux directeurs-adjoints. Elle est organisée pour assurer le fonctionnement de la Direction des Relations Humaines dans le cadre de la direction commune : CHU de Limoges, CH de Saint-Junien et EHPAD de Rochechouart, CH de Saint-Yrieix-la-Perche.

Missions générales, permanentes et spécifiques

Le Directeur-adjoint contribue à la préparation et la mise en œuvre de la politique de l'établissement définie par le Directeur général en lien avec le Directoire, dans le respect des missions du Conseil de surveillance.

Il conduit plus particulièrement les politiques de son domaine de responsabilité en application de la feuille de route de sa Direction, issue du projet d'établissement et de la « Stratégie CHU de Limoges 2020 » et manage à cet effet, les équipes placées sous sa responsabilité, dans l'objectif d'efficience des moyens et de performance des résultats.

Il bénéficie dans ce but d'une délégation de compétence et de signature traduite par la décision de délégation de signature du Directeur Général. Son action s'inscrit dans le cadre managérial défini par la Direction générale.

Une politique ressources humaines de territoire au sein de la direction commune réunissant les 3 CHU-CH est en place. La Direction des relations humaines du CHU (DRH et DRH adjoints) porte cette démarche en lien avec les directeurs délégués aux directions des CH. Plus largement, les politiques RH menées par le CHU s'inscrivent dans une dimension territoriale notamment dans le cadre du GHT.

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste

Le Directeur-adjoint bénéficie d'une large autonomie pour mener à bien ses missions de gestion courante et de pilotage de projets.

Il exerce ses missions de manière partagée entre la Direction des Relations Humaines du CHU de Limoges et la Direction des Relations Humaines du C.H. de Saint-Junien dans le cadre de la Direction commune.

Il participe aux travaux menés à l'échelle du GHT dans le cadre de la Commission RH, coordonnée par le CHU de Limoges.

Missions au sein du CHU de Limoges

- Assurer l'ensemble de la gestion en matière de ressources humaines des agents sur trois pôles d'activités cliniques (recrutement, gestion des situations individuelles, traitement des problématiques disciplinaires...),
- Animer et coordonner la politique de gestion du temps de travail : suivi des sujets portant sur les CET, la gestion des heures supplémentaires, des astreintes, suivi des dossiers d'évolution des règles de gestion du temps de travail, pilotage du projet de changement de logiciel de temps de travail,
- Assurer la présidence de jurys de concours,
- Animer et coordonner la politique relative au handicap et dans ce cadre, assurer le suivi et la mise en œuvre de la convention FIPHFP,
- Développer les actions fixées dans le projet social et dans le projet de management en lien avec la Directrice des relations humaines, proposer de nouveaux projets de politique sociale à développer,

- Développer les relations avec des partenaires extérieurs dans son champ d'exercice.

Missions au sein du C.H. de Saint-Junien dans le cadre de la Direction Commune

- Conduire et suivre la politique ressources humaines dans tous les champs : recrutement, gestion budgétaire, paie, discipline, absentéisme...,
- Assurer le pilotage du titre 1 relatif aux dépenses de personnel non médical,
- Conduire la mise œuvre du projet social, en particulier, le projet Qualité de vie au travail, le plan d'actions égalité professionnelle...,
- Animer le dialogue social avec les organisations syndicales,
- Assurer la mise à jour et/ou l'élaboration des procédures de gestion dans le champ des RH,
- Accompagner les équipes dans le cadre du changement de logiciel de gestion du temps de travail ;
- En lien avec le directeur délégué, préparer les instances intéressant les champs RH (CHSCT, CTE) ; préparer la commission administrative paritaire et assurer la présentation des dossiers en instance,

Nature des délégations associées au poste

Le Directeur-adjoint exerce son activité en coordination avec la Directrice des relations humaines. Pour chacune de ces missions, il lui appartient d'assurer la sécurisation des décisions au regard de la réglementation, de la politique d'établissement et du contrôle de la bonne réalisation des processus de gestion. Il lui appartient également d'anticiper la communication des projets auprès des équipes et des partenaires internes en mobilisant les instances et les structures institutionnelles de dialogue.

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée :

Directeur d'hôpital, formation EHESP

Connaissances particulières requises / prévues :

- Intérêt pour la gestion des ressources humaines
- Maîtrise des logiques budgétaires et financières et du contrôle de gestion RH
- Capacité de négociation et d'animation
- Gestion de projet
- Connaissances juridiques

Compétences professionnelles requises / prévues :

Savoir-faire :

- Capacités rédactionnelles (notes, procédures, relevés de conclusions)
- Rigueur et esprit de synthèse
- Management d'équipes hétérogènes et animation de réunions
- Excellentes capacités relationnelles avec l'ensemble des acteurs hospitaliers, diplomatie, sens de la relation avec les organisations syndicales
- Qualités d'écoute et de dialogue
- Polyvalence et capacité d'adaptation
- Aptitudes pédagogiques et attitude portée à la communication

Savoir-être :

- Anticiper les situations
- Capacité à travailler en équipe / capacité à manager des cadres
- Entretien d'un réseau de relations avec l'ensemble des interlocuteurs
- Elaborer des liens avec des acteurs multiples : Pôles Cliniques et Médico-techniques, Directions fonctionnelles et déléguées
- Disponible, réactif et dynamique

Autres informations

Contraintes et avantages liés au poste

- organisation des présences/absences avec la directrice des relations humaines et le DRH-adjoint des relations humaines pour assurer une continuité
- participation aux astreintes de direction/logement de fonction